Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

Guide d'utilisation des démarches sur le guichet unique
Compte PROFESSIONNEL
(création de compte et dépôt en ligne)

Ce guide vous accompagne pas à pas :

- pour la création **d'un compte professionnel**,
- pour le dépôt en ligne de votre demande d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...)

Veillez, avant d'entamer cette démarche à préparer les pièces à déposer en vérifiant leur taille (maximum 20 Mo par document). Les extensions de format de fichier acceptées sont : *pdf, *jpg, *tiff.

Vous rencontrez des difficultés ?

> Un accompagnement au téléservice est à votre disposition au 05 58 85 80 50 ou par mail : ads@adacl40.fr

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Commencez vos démarches

Je me connecte sur : https://www.adacl40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne

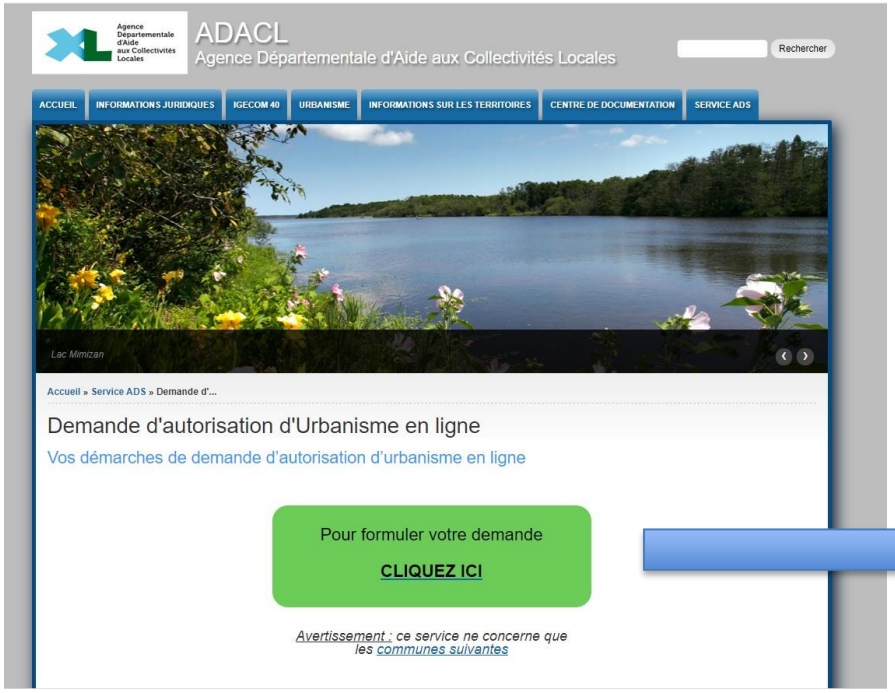

Je vais sur le guichet : https://ads.adacl40.fr/guichet-unique

Je crée un compte utilisateur **PROFESSIONNEL** :

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

Important : Si la page n'est pas identique à celle-ci, un bloqueur de publicité peut être présent sur votre page internet, vous devez le désactiver !

❖ Commencez vos démarches

Je remplis mes informations et je note mon identifiant de façon à ne pas l'oublier (majuscule et minuscules compris) :

Formulaire d'inscription

Votre demande d'inscription au guichet professionnel est soumise à validation par un administrateur. Vous recevrez un email lorsque vous pourrez vous connecter.

ATTENTION c'est ce qui est indiqué ici est l'identifiant de connexion au guichet en ligne

Vos données de connexion

Identifiant de connexion*
entrepriseY

Adresse email*
rdupont@entreprisey.fr

Confirmation de l'adresse email*
rdupont@entreprisey.fr

Mot de passe*
••••••••••

Confirmation du mot de passe*
••••••••••

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé ($ @ $! % * # ? &).

Vos coordonnées

Civilité*
Monsieur

Nom*
DUPONT

Prénom*
Romain

N°
10

Extension

Adresse*
rue des écoles

Complément d'adresse

Code postal*
29200

Commune*
BREST

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Commencez vos démarches

Téléphone*

0298456521

Fax

ne pas indiquer de '.' entre les chiffres

Numéro professionnel

242 900 314 00

Le numéro professionnel doit être rempli par le numéro SIRET ou le numéro SIREN.
Le numéro **SIRET** est un identifiant d'établissement. Cet identifiant numérique de 14 chiffres est articulé en deux parties : la première est le numéro **SIREN** de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité **SIRET**; la seconde, habituellement appelée **NIC** (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro **SIRET**.

Validation

5 + 4 = ? 9

☑ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation. *

Retour Valider

- Je clique sur « valider »

.

Valider

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Commencez vos démarches

Si une anomalie est présente, la zone d'erreur est caractérisée en rouge :

Si c'est conforme, le message suivant apparaît :

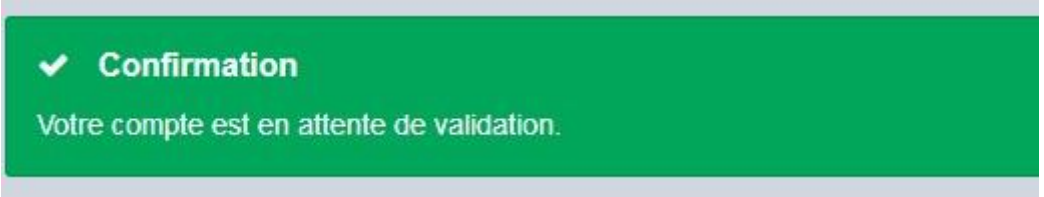

Je reçois ce message :

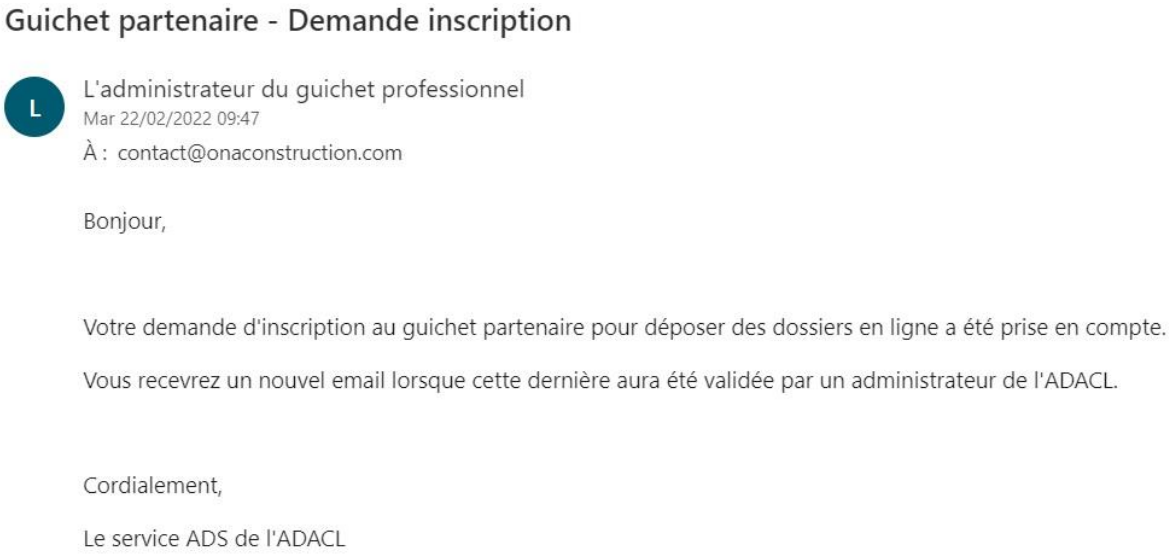

Guichet partenaire - Demande inscription

L'administrateur du guichet professionnel
Mar 22/02/2022 09:47
À : contact@onaconstruction.com

Bonjour,

Votre demande d'inscription au guichet partenaire pour déposer des dossiers en ligne a été prise en compte.

Vous recevrez un nouvel email lorsque cette dernière aura été validée par un administrateur de l'ADACL.

Cordialement,

Le service ADS de l'ADACL

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Commencez vos démarches

Suite à la validation de ma demande, je reçois un message final du service ADS positif ou négatif :

Guichet Professionnel - Validation inscription

L'administrateur du guichet professionnel
Mar 22/02/2022 09:53
À : contact@onaconstruction.com

Bonjour,

Votre inscription en ligne au guichet Partenaire de l'ADACL a été acceptée.

Vous pouvez dès à présent vous y connecter en cliquant ici.

Pour accéder à votre compte veuillez indiquer l'identifiant de connexion que vous avez enregistré à l'inscription (attention ce n'est pas toujours votre adresse mail).

Cordialement,

Le service ADS de l'ADACL

ATTENTION : Ces messages peuvent se retrouver la partie SPAMS de votre boîte aux lettres.

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Déposer un dossier

1 Connexion sur le portail :

- Je sélectionne le **profil Professionnel** dans la première ligne d'identification.
- Je saisis mes identifiants (renseignés au point 3).

Le login correspond uniquement à l'appellation choisie dans la zone **« Identifiant de connexion »** du formulaire d'inscription.

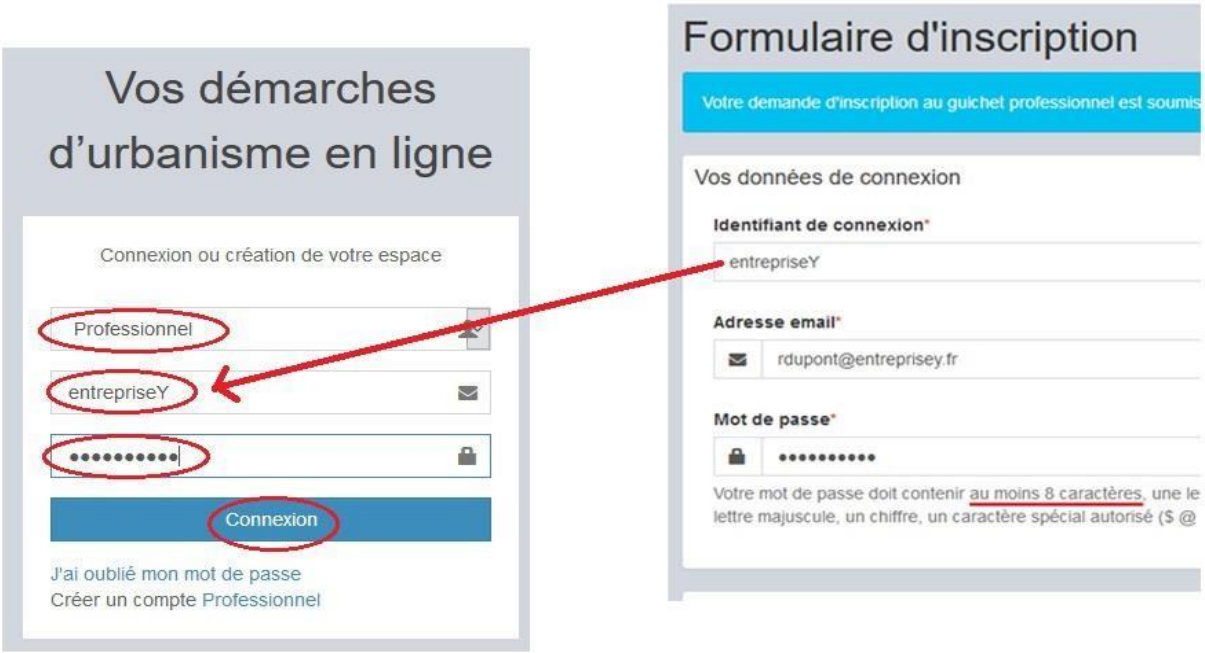

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Déposer un dossier

2 Créer le dossier à déposer

Je clique sur **Nouveau dossier** et sélectionne dans la liste déroulante : **commune, type de dossier, numéro de cerfa, objet de la demande** :

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Déposer un dossier

2 Créer le dossier à déposer

Je clique sur **Nouveau dossier** et sélectionne dans la liste déroulante : **commune, type de dossier, numéro de cerfa, objet de la demande** :

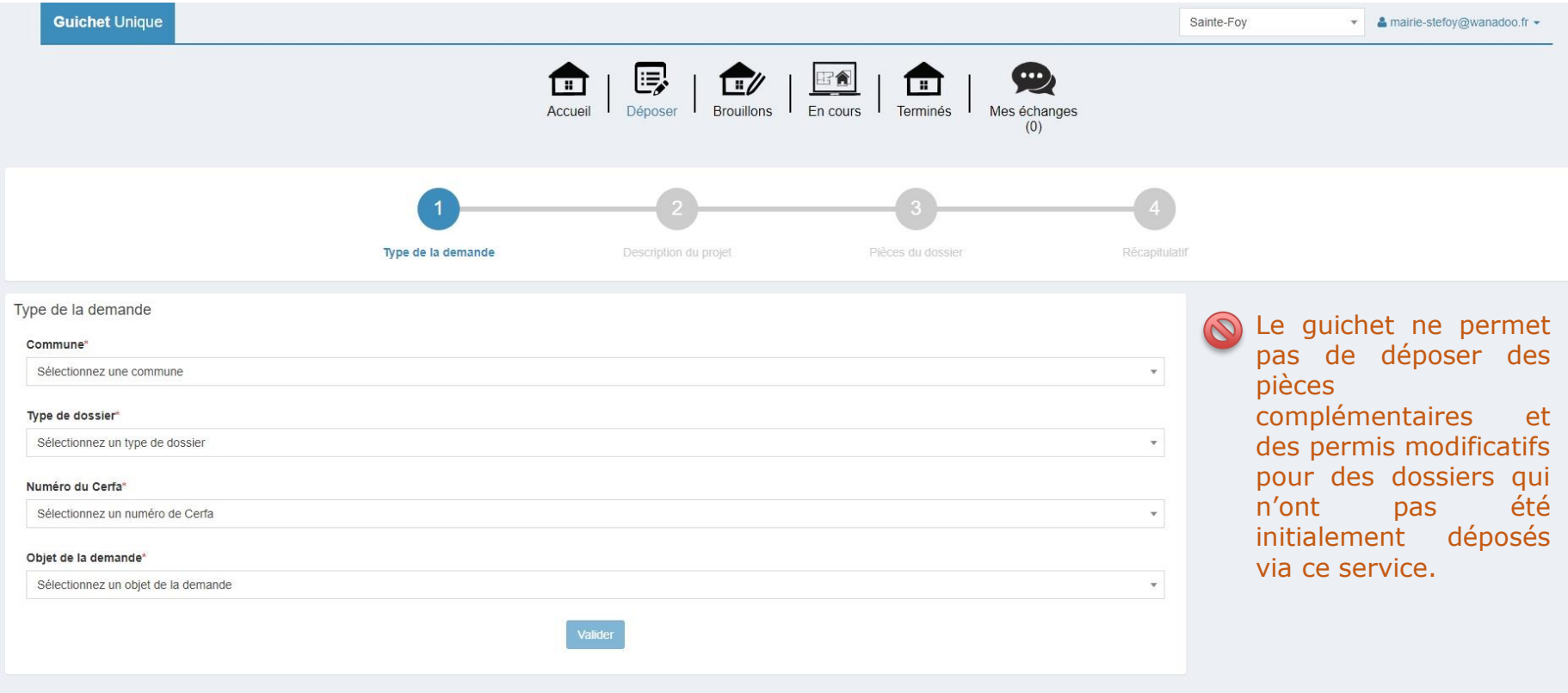

Le guichet ne permet pas de déposer des pièces complémentaires et des permis modificatifs pour des dossiers qui n'ont pas été initialement déposés via ce service.

•Je complète et valide ensuite chaque page du formulaire en ligne correspondant au cerfa sélectionné :

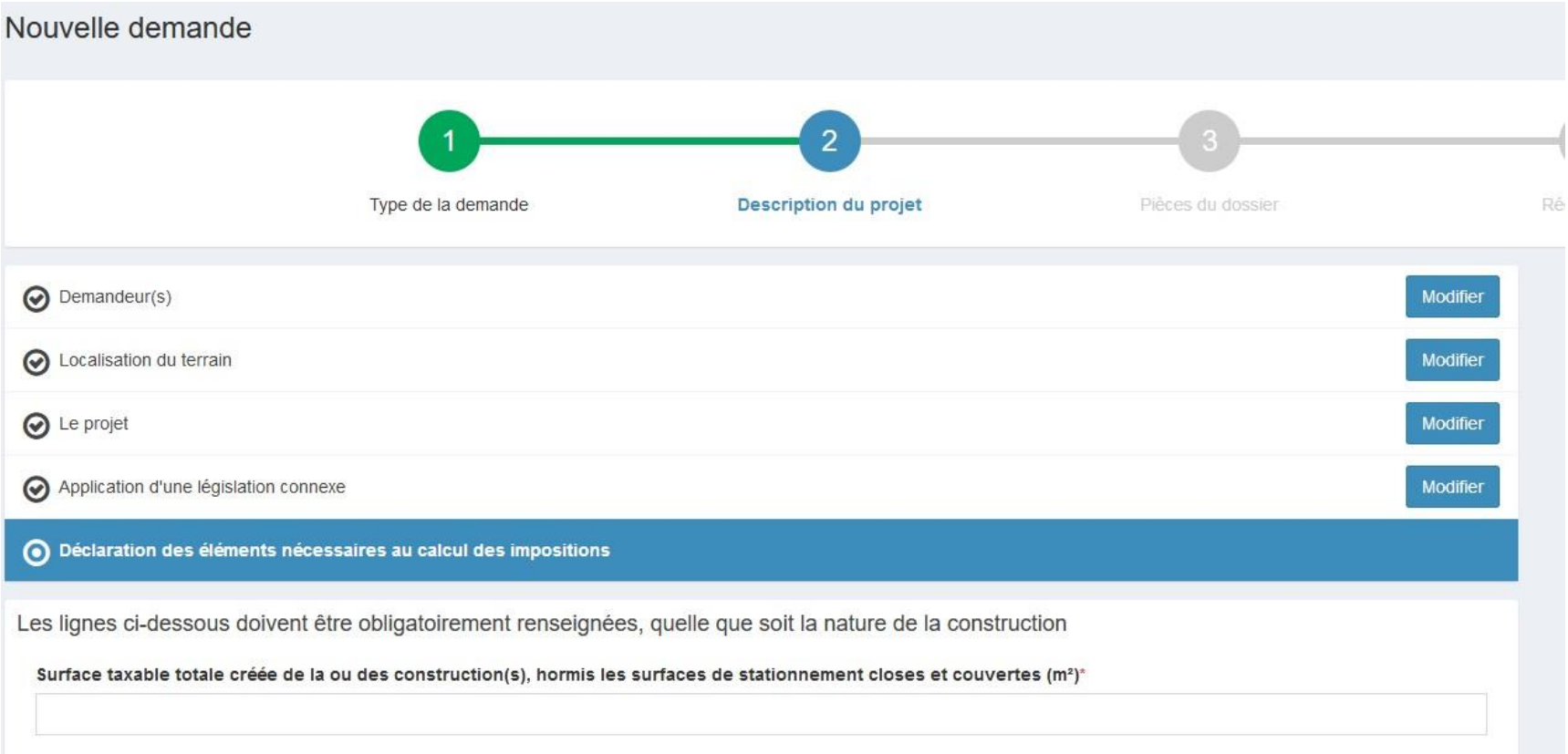

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

3

Pièces du dossier

•J'ajoute les pièces numériques nécessaires au dépôt : **attention les pièces sont à intégrer pièce par pièce**

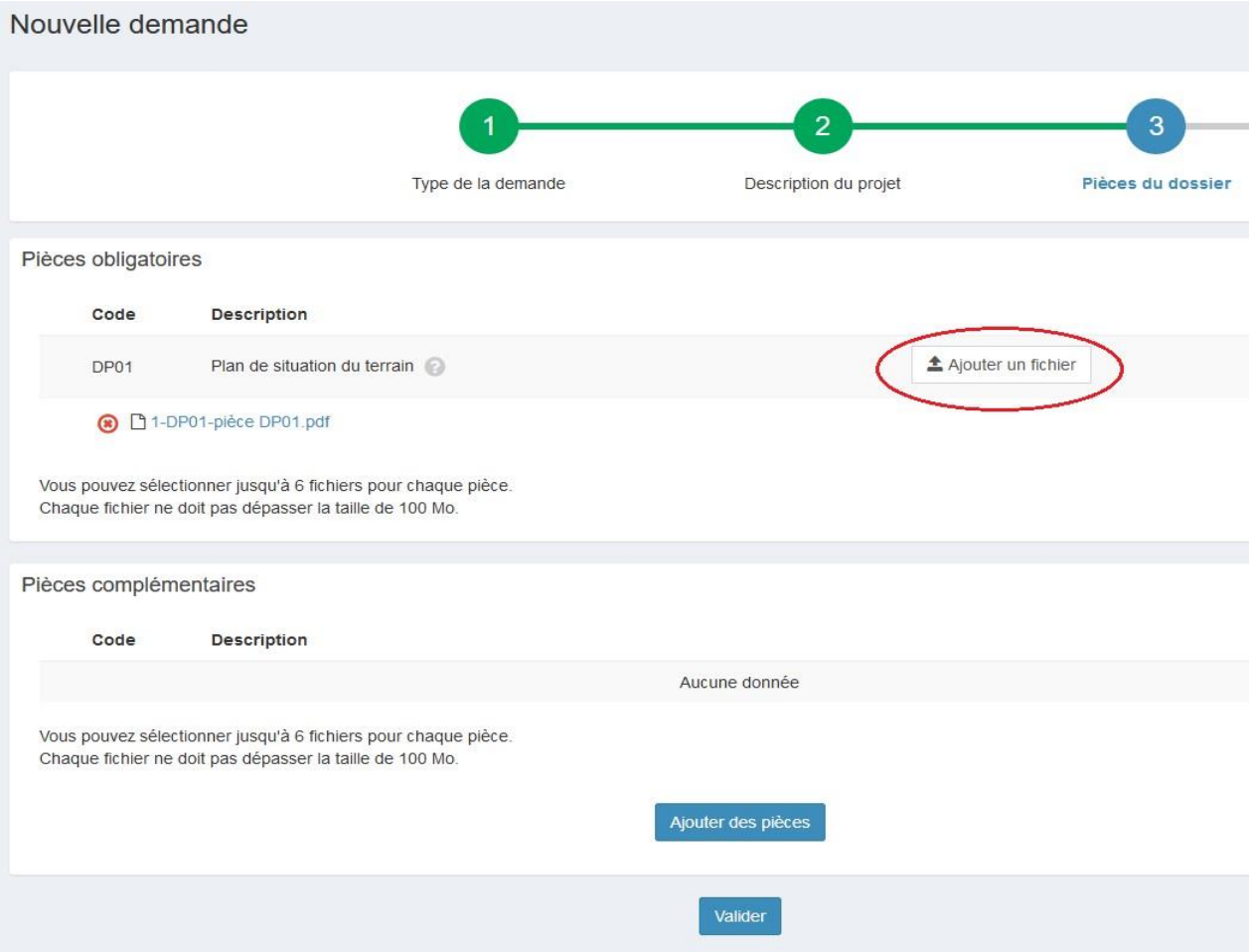

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

4

Récapitulatif

Je coche les cases et clique sur « déposer ma demande » :

- Le bouton **« vérifier les informations saisies »** permet de visualiser rapidement toutes les informations enregistrées.
- **« je signe électroniquement les documents »** : la signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale, ainsi que le n° de SIRET de l'entreprise. L'architecte est exempté de signer les documents numériquement. Il devra néanmoins préciser son numéro d'inscription au CNOA sur la demande.
- **Numéro d'étude** : numéro d'ordre ou référence interne au demandeur

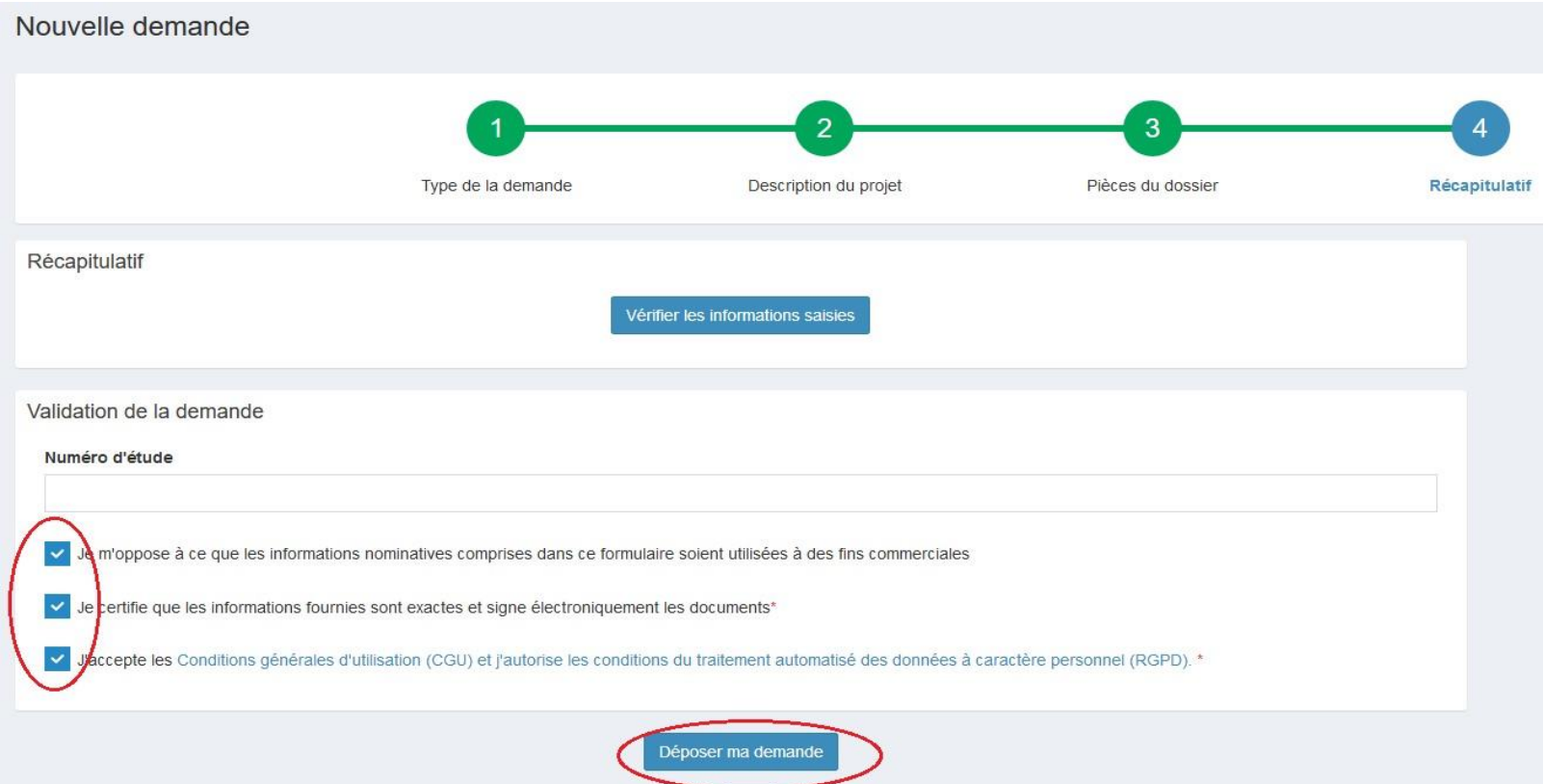

Suivant la volumétrie des pièces numériques, l’envoi des fichiers va durer plusieurs minutes :

Si cela s’est passé correctement « confirmation » s’affiche :

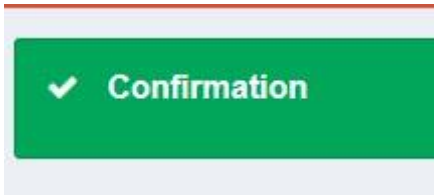

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

3

Je reçois un accusé d'enregistrement électronique suivi d'un accusé de réception électronique :

- Ce mail arrivera quelques minutes (généralement 15 min) après l'accusé d'enregistrement électronique dans le cas d'un dépôt sans anomalie majeure.
- Si une erreur est survenue, un autre email me l'indiquera. Dans ce cas, je revois ma saisie dans le dossier ou je contacte ads@adacl40.fr

Récepissé de dépôt du dossier en ligne CU 040 135 22 00005

M mairie.labrit@coeurhautelande.fr
À office.ohaco.40003@notaires.fr

Répondre | Répondre à tous | →

Madame, Monsieur,

Vous avez saisi par voie électronique la commune de LABRIT pour une demande de **Certificat d'urbanisme**, enregistrée le **16/02/2022** sous le numéro **CU 040 135 22 00005**.

Le présent récépissé, **que nous vous invitons à conserver**, atteste de la réception de votre demande. Il ne préjuge pas de la complétude ou de la recevabilité de votre dossier.

Le délai d'instruction de votre dossier est de **1 mois et, si vous ne recevez pas de courrier de d'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'un(e) Certificat d'urbanisme tacite.**

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :

- soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services) ;

- soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;

- soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un(e) Certificat d'urbanisme tacite n'est pas possible

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Les autres fonctions du guichet en ligne

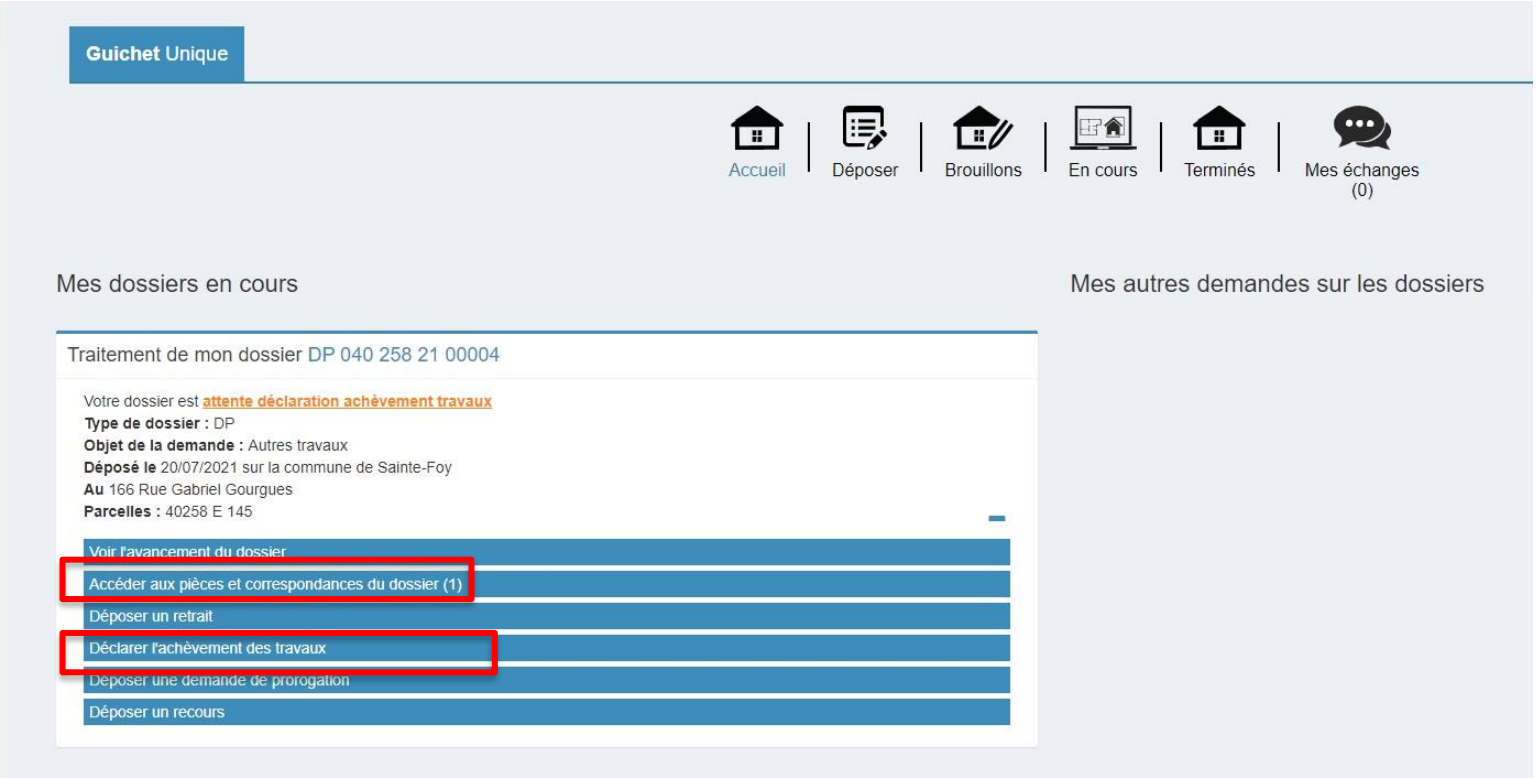

Etapes suivantes d'un dossier :
- Accéder aux pièces du dossier
- Déposer des pièces complémentaires
- Déposer un retrait pour annuler le dossier
- Déposer un achèvement de travaux

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Les autres fonctions du guichet en ligne

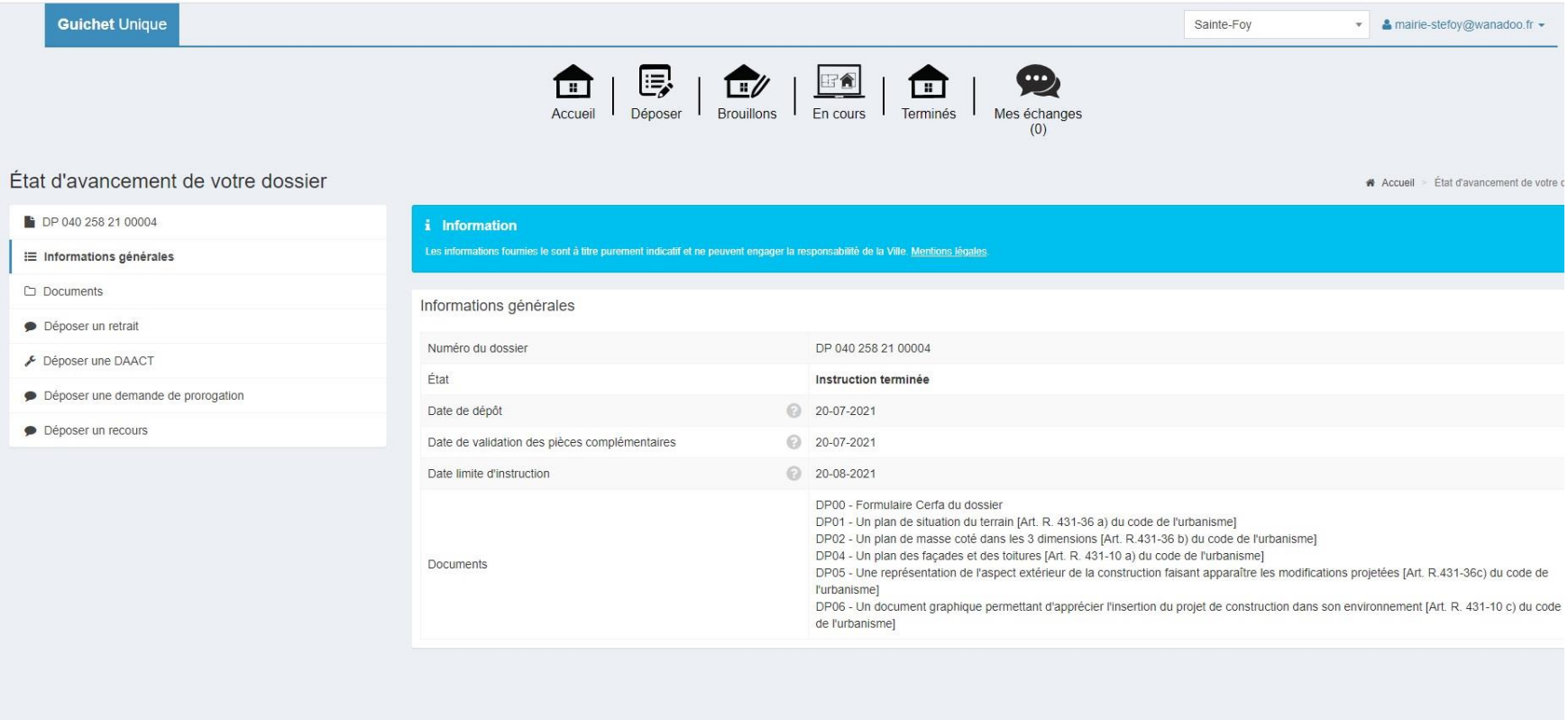

Etapes suivantes d'un dossier :
- Accéder aux pièces du dossier
- Déposer un retrait pour annuler le dossier
- Déposer un achèvement de travaux

Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales

❖ Les autres fonctions du guichet en ligne

Suite à une demande de pièce je dépose les pièces complémentaires :

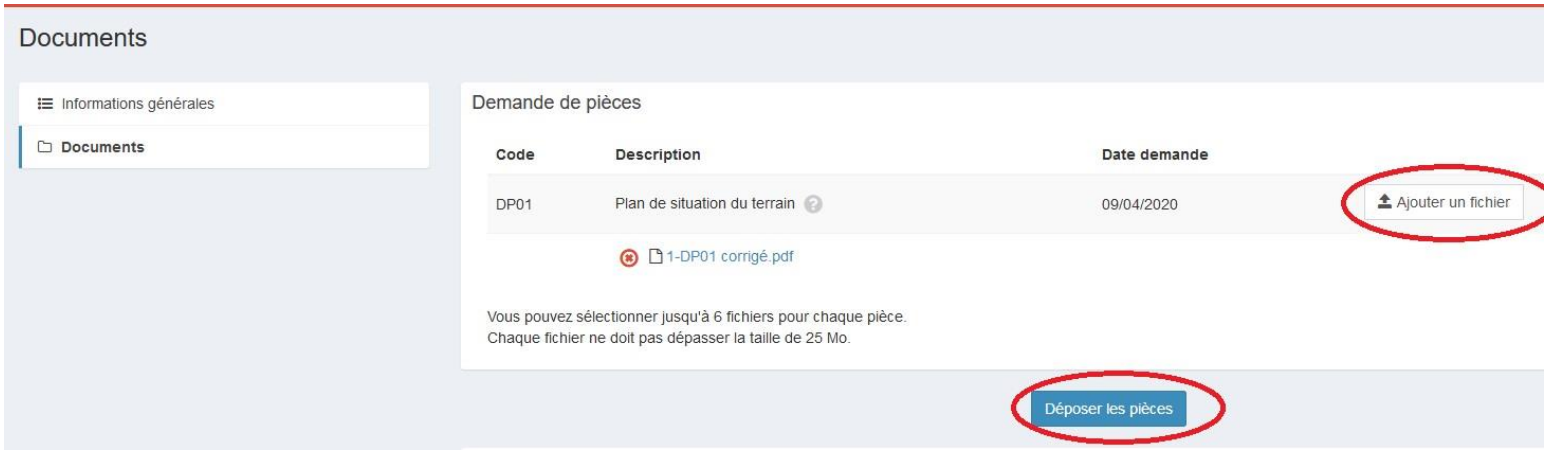

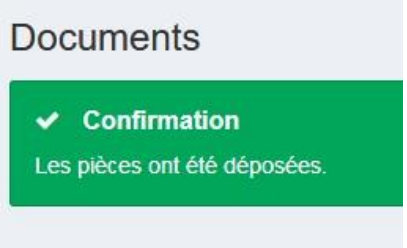

Agence
Départementale
d'Aide
aux Collectivités
Locales

Pour toute information complémentaire veuillez contacter le service ADS de l'ADACL :

ads@adacl40.fr

05.58.85.80.50